



point de tri sélectif

poubelle

Emballages Ménagers

avec bouchons

bouteilles et flacons en plastique

conserves, cannettes, aérosols, barquettes

boîtes carton, cartonnettes briques alimentaires

— Sont interdits : les pots de yaourt, les sacs en plastique, les barquettes en plastique ou en polystyrène.

Papiers journaux

journaux

papers

magazines

— Sont interdits : les films en plastique, les papiers gras.

Verre

sans bouchons

bouteilles

sans couvercles

bocaux et pots en verre

— Sont interdits : les bouchons, les couvercles, la vaisselle, la porcelaine, les miroirs, les ampoules, les néons.

Ordures ménagères

UN DOUTE ?
je jette dans le bac à ordures ménagères.



Emplacements des points de Tri Sélectif

La Chapelle Saint Maurice	à l'intersection entre le chemin départemental n°10 et la route forestière du Ponan qui mène au foyer de ski de fond
Duingt	zone artisanale "Les Prés Viviers" en bordure de la route du Vignat
Entrevernes	parking de la Mairie
Saint Eustache	en bordure du chemin départemental n°10 Lieu-dit "Pont de la Cure"
Saint Jorioz	route de la Tire - parc des Services Techniques
	route du Laudon sur le parking des Acacias à proximité du foyer d'animation du Laudon
	route du Port - parking de la plage
	route du Centre - parking de l'Église
Sevrier	déchèterie - ZAC de la Tuilerie
	chemin de la Grotte derrière la poste
	chemin du Port de Letraz sur le parking
	impasse des Pontets sur le parking de Champion
Leschaux	route des Quarts vers le chemin des Aires
Leschaux	au col sous le bâtiment "Olympie"